

ECOMMANDEMENTS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

ntente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, ractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

acie :

vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

ur les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

igie et Biologie :

facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

:

ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ation :

ntente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de vaccinations.

ur le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

é :

cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

é et Affection Longue Durée ALD et ALC :

déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

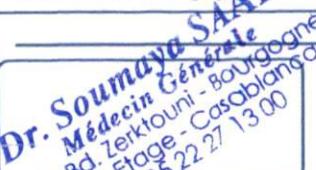
resses Mails utiles

lamation : contact@mupras.com

se en charge : pec@mupras.com

hésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

IS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 805	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Retraitee
Nom & Prénom : Benhla			
Date de naissance : 1946			
Adresse : 25 Rue Michel Aude - Casablanca			
Tél. : 0661319393	Total des frais engagés : 722,40 Dh		
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
 Dr. Soumaya SAATI Médecin Général 355 Bd. Zektouni - Casablanca 2ème Etage - Tél: 05 22 21 13 00			
Date de consultation : 02/12/2022			
Nom et prénom du malade : Benhla			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Un-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	Age : 78
Nature de la maladie : Céphalée			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Céphalée			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : CPSA BLA NCP			
Signature de l'adhérent(e) : Dr. Soumaya SAATI			
Le : 02/12/2022			



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

les s	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12	C		200 DA	INP : INPE - 091121913 Dr. Soumaya SA Médecin Générale Bd. Zektouni - Bourgogne Stage - Casablanca 2027 1300

EXECUTION DES ORDONNANCES

Nom du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MACIE LES TRISSES LEMSEFFER Malak 4, Boulevard d'Anfa Angle Rue Molière tel. : 05 22 36 24 79	02/11/2022	522,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Signature et signature du Chirurgien et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Chet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

21433552
00000000
00000000
11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SAATI SOUMYA

Medecine Générale

ECHOGRAPHIE

PHARMACIE DES IRIS
Dr. LEMMSETTER
164, Boulevard d'Anfa
(Angle Rue Molière)
Tél.: 05 22 36 24 74



الدكتورة سهون سمية

الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, Le

09/08/88

M

B.D. 8 loc. 300

71,30 x 2

Yanaka

71,30

22,20

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.


6 118001 090280

Cardio Aspirine 100

71,30

53,10

Relaxol

Relaxol 500 mg/2 mg
Paracétamol/Thiocolchicoside
20 Comprimés

*Dr. SAATI SOUMYA
Medecin Généraliste
Casablanca 355
Boulevard Zerkouni - 2^{me} étage - 1300
Tél. 05 22 27 13 00*

05 22 27 13 00 - إقامة بوعرفة الطاب الثاني - الدار البيضاء - الهاتف : 355, زاوية شارع الزرقطوني نزقة ابن أيوب - Dr. SAATI SOUMYA
355, Angle Bd. Zerkouni Rue Ibn Ayoub - Résidence Bouarfa 2^{me} Étage - Casablanca - Tél : 05 22 27 13 00

29/05/69

522.40

Archives
MDL
28

355, Bd. Zembla - Casablanca
Tél. 05 22 71 13 00
Same, El Hage
Dr. M. Soltani - Général
Dr. Soltani SATT

PHARMACIE LES IRISSES
Dr. LEMSEFFER Malak
164, Boulevard d'Anfa
(Angle Rue Molière)
Tel. : 05 22 36 24 79

LOT 16397/FC19
08/2025 PPC 149,50

45 Gélules

LOT 159/FC16
11/2027 PPC 149,50